

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR MOTOBECANE TYPE "X7V"

Construit par "Les Ateliers de la MOTOBECANE"

16, Rue Lesault - 93502 PANTIN (Seine-Saint-Denis)

R. C. Seine 54 B 7011

Marque : MOTOBÉCANE — Type : X7V — Genre : CYCLOMOTEUR.

Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1.

Poids total autorisé en charge : 165 kg.

Nom et adresse du constructeur : Les Ateliers de la MOTOBÉCANE - 16, rue Lesault - 93502 PANTIN (Seine-Saint-Denis).

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues : Deux.

Roue motrice : arrière.

Constitution du cadre : en tubes d'acier soudés. Avec carrosserie plastique.

Roues : en alliage d'aluminium coulé, munies de pneumatiques $2\frac{3}{4} \times 10$.

Pédalier : à roue de 34 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux un pignon à roue libre de 16 dents solidaire du moyeu arrière.

Emplacement et disposition du moteur : devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême : 0,983 m.

Dimensions maxima du véhicule : longueur 1,455 m. — largeur 0,655 m.

Hauteur libre au-dessus du sol : 0,08 m.

Poids du véhicule sans carburant : 37 kg.

Poids du véhicule en ordre de route : 40 kg.

Poids total autorisé en charge : 165 kg.

3. - MOTEUR

Type : à explosion - Cycle à 2 temps, monocylindrique.

Alésage : 39 mm. - Course 41,8 mm. - Cylindrée 49,933 cm³.

Taux de compression : 7,8.

Carburant normalement utilisé : mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir : contenance 3,6 litres, fermé par un bouchon vissé avec possibilité de fermer la mise à l'air.

Régime de rotation du moteur : maximum 5000 tr/mn - correspondant au couple maximum 3000 tr/mn - correspondant à la puissance maximum 5000 tr/mn.

Echappement : Le silencieux d'échappement est du type trapézoïdal, d'un diamètre intérieur croissant progressivement de 24 à 65 mm et se terminant par une partie cylindrique de 65 mm de diamètre intérieur. Sa longueur développée est d'environ 37 cm. Son volume approximatif est de 0,85 litre. Le silencieux contient un diaphragme percé de trous et une coupelle traversée par un tube de diamètre intérieur de 12 mm.

La sortie est effectuée par un tube de diamètre intérieur 10 mm.

- Le niveau sonore des bruits mesuré suivant les prescriptions de l'arrêté ministériel du 13 avril 1972 est de 72,5 dBA.

- Le silencieux porte à la partie arrière droite une marque constituée par les chiffres 40 frappés, et encadrés par le poinçon du constructeur.

Alimentation du moteur : carburateur GURTNER à passage de 12 mm. À niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

Allumage : par volant magnétique NOVI.

Graissage : par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement : par air.

Mise en marche : pédalage - un décompresseur est conjugué avec la poignée droite, commandant les gaz.

Antiparasitage : le cyclomoteur est muni d'un antiparasite agréé pour lui par l'C.R.T.F.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage : du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 tr/mn.

Transmission : Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14×7 , une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 11 dents entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 36 dents solidaire du moyeu arrière.

Le cyclomoteur possède un changement de vitesse automatique. A cet effet, la poulie solidaire de l'arbre moteur est extensible et commandée par des billes centrifugées. Le moteur est monté basculant autour d'un axe supérieur. Il est guidé dans son déplacement et repoussé vers l'avant par un ressort tendeur accroché au cadre.

Dispositif bicyclette : un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon 11 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démultiplication	Petite vitesse	$\frac{207,5}{49,5} \times \frac{36}{11} = 13,72$
	Grande vitesse	$\frac{207,5}{87,5} \times \frac{36}{11} = 7,76$

Nombre de vitesses : infini.

Avec des pneumatiques de $2\frac{3}{4} \times 10$ dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,15 m, au régime du moteur de 1.000 tr/mn, la vitesse atteinte est de :

Petite vitesse : 5,03 km/h.

Grande vitesse : 8,89 km/h.

Au régime régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 44,5 km/h.

5. - SUSPENSION

Avant : fourche télescopique.

6. - FREINAGE

Frein avant : à tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 mm, commandé par un levier à main droite et câble.

Frein arrière : à tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 mm, commandé par un levier à main gauche et câble.

2 garnitures : Avant : longueur 65 mm - largeur 20 mm - Surface totale 26 cm².

2 garnitures : Arrière : longueur 65 mm - largeur 20 mm - Surface totale 26 cm².

7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Equipement électrique : Le volant magnétique alimente sous 6 volts un projecteur avant à lampe jaune agréé et un feu rouge arrière.

Catadioptr : Le véhicule est muni d'un catadioptr agréé. Tous ces dispositifs sont situés aux cotes et emplacements réglementaires.

Le cyclomoteur comporte une version Luxe équipée d'indicateurs de changement de direction avant et arrière et d'un feu stop.

8. - DIVERS

Le cyclomoteur est muni d'un avertisseur sonore agréé.

Le cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la douille de direction portant le nom du constructeur, la cylindrée le type, le numéro de série, l'indication « CM » ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Ces indications sont encadrées par le poinçon du constructeur.

Le numéro de série est frappé sur la partie arrière droite du cadre.

Le numéro du moteur est indiqué sur une plaque métallique fixée sur l'ailette droite de la culasse.

L'indication de la cylindrée est gravée sur le carter moteur droit.

Le numérotage dans la série a commencé au numéro 1 250 000.

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur le 28 mars 1973 que le véhicule N° 1 250 000 à moteur N° 9 699 093 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBÉCANE type X 7 V satisfait aux dispositions des articles R. 69 à R. 73, R. 188 et R. 189 à R. 199 du code de la route et des arrêtés pris en application.

Vu et approuvé
enregistré sous le N° AU-283-73
Paris, le 24 mai 1973
l'ingénieur en chef des mines
(Signé : PROUST)

Paris, le 24 mai 1973
l'ingénieur des mines
(Signé : BREN)

Paris, le 24 mai 1973
l'ingénieur des TPE (mines)
(signé : HAZOTTE)

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné Robert GAUTIER, représentant dûment accrédité des "Ateliers de la MOTOBÉCANE" - 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine-Saint-Denis), constructeur, certifie : a) que le véhicule :

1 Genre : Cyclomoteur.	6 Puissance administrative :
2 Marque : Motobécane.	7 Carrosserie : Solo
3 Type : X 7 V	8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1
4 N° dans la série du type : cadre moteur	9 Charge utile :
5 Source d'énergie : Mélange d'essence et d'huile 2 temps	10 Poids à vide : 37 kg
5 bis, Cylindrée (en cm ³) : 49,933 cm ³ .	11 Poids total autorisé en charge : 165 kg.
2 ou 4 temps : 2 temps.	du véhicule isolé : d'un ensemble :

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le

pour être livré à

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle ci-contre.



Fait à



"Toute transformation du Châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture.